

Nom :

Prénom :

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

(Conforme art. 325-3 du règlement général de l'AMF et art. L520-1 du Code des Assurances)

La société **CAPITIS CONSEIL S.A** a été créée le 16 Janvier 1991.
Capital de 250 000 € entièrement libéré.
Siège social : Le bois des Côtes – Avalon 1, 304 route Nationale 6
69760 Limonest
Tél. : 04 72 17 03 01 - Fax : 04 72 17 02 52
N° SIREN : 380 584 714 RCS Lyon
TVA intracommunautaire : FR37380584714
Site internet: www.capitis.com
Email : xavier.langlois@capitis.com

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Jean-Michel COY.

Conseil en gestion de patrimoine indépendant et membre de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, (C.N.C.G.P - www.cncgp.fr - 4, rue Longchamp - 75016 Paris), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Couverture RC professionnelle et Garantie financière d'un montant de 110 000 € par la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans CEDEX 9 - Police N° 112786342.

CHARTRE

Face à vous, un professionnel s'engage

- *Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel.*
- *Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de ses clients.*
- *Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire.*
- *S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil.*
- *Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.*
- *Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération.*
- *Respecter le secret professionnel.*
- *S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus.*



CAPITIS

conseil

pour les temps de la vie...

Conseil en
Investissements
Financiers

Le bois des côtes - Avalon 1
304, route Nationale 6
69760 LIMONEST

tél. 04 72 17 03 01
fax 04 72 17 02 52

xavier.langlois@capitis.com
www.capitis.com

METIERS

Les métiers pratiqués par la société sont :

- Conseiller en Investissement Financier (C.I.F),
- Courtage en opérations de banque et en services de paiement (COBSP),
- Démarchage bancaire et financier,
- Courtage en assurance,
- Agent Immobilier,
- Organisme de formation.

IMMATRICULATION

Registre de commerce de Lyon : Siret 380 584 714 00048.

Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce N° 911212 délivrée par la Préfecture du Rhône. La société ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Inscrite sous le numéro 07001846, à l'ORIAS (www.orias.fr) en qualité de :

- Conseiller en Investissements Financiers (MB0639COJE)
- Courtier en assurance, option b, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements figurants ci-après au chapitre «Partenaires».
- Intermédiaire en opération de banque et services de paiement, appartenant à la catégorie de courtage en opérations de banque et en services de paiement (COBSP).

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, le Conseil en gestion de patrimoine pourra recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci, qu'il s'agisse d'OPCVM obligataires, monétaires ou investis en actions. Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du conseiller en investissements financiers, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

Organisme de formation professionnelle continue n° 82690319069.

HONORAIRES

Nature de la mission	Rémunération fixée
Taux horaires de base	200 € HT (soit 240 € TTC)
Bilan patrimonial	1 200 € HT (soit 1 440 € TTC)
Dossier dans le cadre de l'activité IOBSP	500 € HT soit (600 € TTC)
Forfait jour	2 600 € HT / 2 jours, 3 800 € HT / 3 jours, 4 800 € HT / 4 jours, au-delà forfait jour de 1 000 € HT
Mission spécifique	Suivant taux horaire (200 € HT) ou taux journalier (1250 € HT)
Honoraires liés aux activités	Prévoyance/Santé/Retraite
Reconstitution de carrière et calcul de retraite théorique « dos classiques »	800 € HT (soit 960 € TTC)
Pour les dossiers nécessitant des recherches complémentaires (*)	200 € HT (soit 240 € TTC) de l'heure
Etude changement de statuts (*)	800 € HT (soit 960 € TTC)
Etude changement de statuts et d'optimisation de la rémunération (*)	1 200 € HT (soit 1 440 € TTC)

*Pour les cas particuliers, se reporter au cadre « mission spécifique ».

PARTENAIRES

Pour la commercialisation d'instruments financiers :

NOM	RÉMUNERATION
Finaveo : 89, boulevard Malesherbes – 75008 Paris	R/C *
Sélection 1818 : 50, avenue Montaigne - 75008 Paris	R/C *
Oddo et Cie : 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris	R/C *
Société Générale – Adequity : 17, cours Valmy - 92800 Puteaux	R/C *
BNP Paribas Arbitrage Privalto : 20, boulevard des Italiens 75009 Paris	R/C *

En assurance de personnes :

NOM	RÉMUNERATION
Generali Patrimoine : 11, boulevard Haussmann – 75008 Paris	R/C *
Sélection 1818 , donnant accès aux assureurs suivants : SwissLife, AGF, Generali Patrimoine.115, rue Montmartre – 75002 Paris	R/C *
Oddo et Cie , donnant accès aux assureurs suivants : la Mondiale Partenaire, Génération Vie Et Natixis Life. 12, boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09	R/C *
CD Partenaires : 128, boulevard Raspail 75006 Paris	R/C *
Unep : 12, rue Clapeyron - 75008 Paris (assureur Oradea vie – Groupe Société Générale)	R/C *

En matière de protection sociale :

NOM	RÉMUNERATION
SwissLife : 7, rue Belgrand – 92300 Levallois-Perret	C **
Ugip : 73-75, rue Brillat Savarin - 75013 Paris	C **
Ageas : 1, rue Blanche – 75009 Paris	C **
Cipres Vie : 64, place des Corolles - 92400 Courbevoie	C **
April : Immeuble Aprilium - 114, boulevard Marius Vivier-Merle - 69439 Lyon Cedex 3	C **
Alptis : 33, cours Albert Thomas – 69445 Lyon Cedex 03	C **

Pour l'immobilier :

NOM	RÉMUNERATION
Nexity, Kaufman & Broad, Cogedim, Revenu Pierre, Pierre Revente, Icade Promotion, Les Nouveaux Constructeurs, Bouygues Immobilier, Sphère Immo.	C **
« Immobilier papier » : Sofidy, La Française AM, Perial, Corum Asset Management, Urban Premium	C **

En matière d'investissements défiscalisant :

NOM	RÉMUNERATION
Alcyom : 99, quai du Docteur Dervaux- 92600 Asnières sur Seine	C **
Ecofip : 48, rue Lauriston – 75116 Paris	C **
123 Investment Managers : 94, rue de la Victoire - 75009 Paris	C **
Truffle Capital : 5, rue de la Baume -75008 Paris	

En matière de crédit bancaire :

NOM	RÉMUNERATION
Crédit Agricole : 1, rue Pierre de Truchis de Lays – 69410 Champagne au Monts d'Or	C **
Crédit Foncier : 22, rue Childebert – 69002 Lyon	C **
Banque Rhône-Alpes : 235, cours Lafayette – 69006 Lyon	

R/C* : Rétrocessions/Commissions - C** : Commissions

A ce jour et à travers ces partenaires, nous pensons avoir réalisé un choix permettant de répondre, dans l'intérêt de nos clients, à l'ensemble des problématiques de l'investissement financier, de l'assurance vie et de toutes les assurances de personnes souscrites par une entreprise ou un particulier. La Société CAPITIS CONSEIL, ainsi que M. Jean-Michel COY – Président Fondateur - n'ont aucun lien financier capitalistique avec aucune compagnie d'assurance, aucun établissement bancaire, aucun promoteur immobilier ou agence immobilière, aucun cabinet d'avocat, d'expert-comptable ou étude notariale. En revanche, M. Jean-Michel COY est membre du Conseil de Surveillance de la Holding Animatrice FINAREA CAPITIS et détient 5 % des parts de fondateurs. Elle n'a aucune obligation de chiffre d'affaires avec un des partenaires cités précédemment.

La liste de ces partenaires est évolutive pour rester en permanence en phase avec l'offre du marché et pouvoir répondre aux différents besoins et objectifs de nos clients. Cette liste est susceptible de modification et peut vous être remise sur demande.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation par courrier à l'adresse du cabinet, par mail à reclamation@capitis.com, à son conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer :

- la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (Commission Arbitrage et Discipline), 4 rue de Longchamp - 75016 Paris,
- le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02, Mme Marielle COHEN-BRANCHE,
- l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout- 75436 Paris Cedex 09.

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Le conseiller s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle à toute autre fin que celle pour laquelle elle aura été communiquée, à savoir la bonne exécution de la mission.

Le conseiller ne sera ainsi autorisé à communiquer les informations confidentielles qu'à ses employés, ses mandataires ou aux sociétés de services informatiques HARVEST et UPSIDEO, pour les seuls besoins de sa mission. Les parties s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger la confidentialité des informations et éviter leur utilisation non autorisée, leur divulgation, publication ou communication.

CNIL N°1427674

Conformément aux dispositions légales applicables en la matière (notamment les articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et la loi N° 2006-64 du 23 janvier 2006) que celui-ci peut demander à ce que lui soient communiquées, et le cas échéant que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel le concernant, qui sont inexacts, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Cette demande doit être formulée auprès du conseiller par courrier recommandé. A compter d'une semaine dès la réception de cette demande, une copie sur support informatique (CD ROM) et papier, de l'intégralité des données vous concernant, vous sera transmise à l'adresse que vous aurez indiquée dans votre demande. Le client est informé qu'en cas de demande de suppression de ses données, le conseiller ne sera plus en mesure d'exécuter sa mission.

Je soussigné(e) _____ atteste avoir reçu ce document lors de notre premier entretien.

Date _____ Signature